

Zeitschrift: Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie
Herausgeber: Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie
Band: 19 (1993)
Heft: 2

Buchbesprechung: Rezensionen = Recensions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REZENSIONEN / RECENSIONS

Edward Zamble and Frank J. Porporino

Coping, Behavior and Adaptation in Prison Inmates

New York, Springer-Verlag, 1988, 204 pages.

1. INTRODUCTION

Parler de l'impact de la prison sur l'individu n'est aujourd'hui pas une tâche facile. Trop de discours sont venus brouiller les cartes autour d'une institution objet de projections et d'exorcismes de toute sorte, et chargée d'un lourd héritage symbolique. A ceci viennent s'ajouter les enjeux politiques et sociaux qui s'articulent autour de la prison et l'emprisonnement: luttes de partages du pouvoir sur le marché très juteux de la déviance.

Non que le thème de la prison soit en ce moment d'une actualité brûlante: à la contestation radicale des années 60, à la preuve de son échec que la criminologie des années 70 s'est acharnée à produire, a succédé une période plus calme¹. La dispute politique sur le sens de l'enfermement a cédé la place à des problèmes d'intendance²: comme si on s'était résigné de part et d'autre au fait que si la prison ne produit pas les effets escomptés, cela n'est pas suffisant pour la faire disparaître³. Or, c'est peut-être lorsque le consensus semble s'être établi autour de la thèse du «nothing works» qu'il est plus aisé de revenir sereinement sur les problèmes de fond, à savoir sur le «pourquoi» et sur le «comment» des effets (positifs, neutres, négatifs) de la privation de liberté sur le détenu. Parmi les recherches récentes qui témoignent de ce nouvel esprit, celle de Edward Zamble et Frank J. Porporino est remarquable à plusieurs égards. Non seulement en ce qui concerne les résultats, mais aussi et surtout en regard de l'interprétation qu'ils en proposent, n'ayant pas crainte parfois d'utiliser les données recueillies non comme outils de fermeture, mais comme point de départ d'une réflexion théorique. En outre, l'approche interactive proposée par les deux criminologues canadiens attribue aux détenus, trop souvent considérés comme une quantité négligeable, un rôle actif: rôle que la plupart des criminologues, dans une étonnante unité, se sont accordés de leur nier. Et non seulement des criminologues «conservateurs». De Clemmer à Foucault, en passant par Goffman, Garfinkel et compagnie: la plupart de ceux qui ont fait la critique de la prison l'ont fait au détriment de l'individu en tant

qu'acteur social⁴. Peut-être parce que toute concession aux facultés de l'individu de développer une réponse spécifique à son environnement aurait représenté une faille dans l'impact «total» de l'institution pénitentiaire.

2. DEEP-FREEZE: LA PRISON COMME CONGÉLATEUR

A la suite d'une enquête longitudinale menée dans des pénitenciers canadiens au début des années 80⁵, les auteurs en arrivent à conclure que l'emprisonnement n'a aucun effet durable sur les détenus. Ceux-ci ressortent de prison comme ils y sont entrés: avec le même style de vie, les mêmes stratégies de composer avec les problèmes de la vie quotidienne, sans que la prison ait ajouté (ou enlevé) quoi que ce soit à leur équilibre psychique et émotionnel. «Deepfreeze»: c'est le slogan utilisé par Zamble et Porporino pour rendre l'image d'une prison qui agirait sur les détenus comme un gigantesque congélateur. Certes, autour de cette boutade s'organisent tout un éventail de relativisations et de différenciations. Mais l'idée de base reste bien celle d'une prison fonctionnant en premier lieu comme agent de conservation.

Ce constat n'est en soi pas surprenant. Il ne fait qu'ajouter une ultérieure pièce à conviction à un dossier déjà chargé. Toutefois les auteurs (et c'est assez rare pour qu'on le souligne) ne s'acharnent pas outre mesure: si elle est inutile et coûteuse, la prison se voit tout au moins libérée de l'accusation de faire violence aux personnes qui lui sont confiées et de causer des dégâts permanents dans leurs facultés intellectuelles et psychiques, voire de susciter à elle seule des troubles permanents du comportement⁶. Plus que les conclusions, c'est l'itinéraire théorique suivi par Zamble et Porporino qui a surtout retenu mon attention.

En partant d'un modèle interactif⁷, la recherche en question essaie de reconstruire les diversités individuelles dans la façon de composer (coping) avec la prison⁸, et renonce d'emblée à attribuer la responsabilité de ce qu'il est habituel de considérer comme un échec. Il y a bien là l'idée que les effets de la prison sur le comportement sont «filtrés», «transformés» par une variable intermédiaire qui consiste premièrement dans la perception d'une situation comme problématique («primary appraisal») et dans la mise en œuvre d'une panoplie de ressources spécifique à chaque individu («secondary appraisal»). **Or, cette recherche (à la fois diachronique et synchronique) de la différence les amène tout d'abord à la découverte de l'uniformité:** que ce soit dans le mode de vie des détenus avant leur

incarcération, ou que ce soit dans leur réponse à la prison, les différences individuelles ne pèsent pas lourd face à l'effet uniformisateur des circonstances⁹.

En ce qui concerne la **vie à l'extérieur de la prison** tout d'abord, les détenus interrogés font état la plupart du temps des mêmes problèmes, des mêmes difficultés à en venir à bout, de modes de vie très semblables, axés sur l'absence d'une vision à long terme et sur des relations sociales nombreuses, mais superficielles, sur des compétences réduites à composer avec des situations perçues comme stressantes. Comparé avec le mode de vie non structuré adopté par les détenus lorsqu'ils sont en liberté, **l'emprisonnement** représente certes un changement radical: temps structuré, obligation de travailler, bureaucratisation des échanges, etc. Si la recherche de Zamble et Porporino confirme l'existence de cet effet de choc, en montrant que le psychisme des détenus est passablement ébranlé au début de leur séjour en prison¹⁰, elle attire notre attention sur le fait que les détenus semblent s'ouvrir au changement. **Mais ces effets ne sont, d'après les auteurs, ni dramatiques ni durables.** Une fois cette période d'adaptation passée, la routine reprend le dessus, des équilibres se rétablissent, la fenêtre ouverte sur le changement se referme peu à peu, les détenus retrouvent assez rapidement leurs marques: «After a few weeks in prison, inmates had begun to take many of its restrictions for granted» (p. 91).

Si déjà avant l'emprisonnement l'impression générale était à l'uniformité, cette tendance persiste, voire s'accroît pendant le séjour en prison. La question est de savoir à quoi correspond ce manque de différence parmi les détenus interrogés. Est-ce la prison qui nivelle, égalise, uniformise, comme l'ont suggéré les thèses classiques de la prison comme institution totale et les théories de la «prisonisation»? Ou est-ce plutôt l'individu qui rétablit en prison les schémas de comportement et intellectuels qui étaient les siens avant son incarcération? La réponse que nous fournissent Zamble et Porporino est une combinaison intéressante des deux modèles (déprivation et importation) de la théorie de la «prisonisation». Leur position peut être résumée de la façon suivante:

1. La prison exerce une pression sur les détenus, dans la mesure où elle limite de façon importante leur cadre de vie et leur répartition du temps. Elle a de ce fait une action uniformisante.
2. Cette pression vers l'uniformisation n'est toutefois que superficielle: elle

ne touche que les secteurs périphériques des modèles de comportement de l'individu, sans que son mode de penser et sa perception du monde en soit affectés. L'effet de la prison s'exerce sur le corps, non sur l'esprit¹¹.

3. Les détenus importent en prison leurs schèmes de comportement, leur mode de vie, leurs stratégies de composer avec les problèmes.
4. En plus, les détenus, comme tout autre individu, possèdent des capacités remarquables d'adaptation à des situations nouvelles et stressantes: il s'agit bien entendu de formes d'adaptation qui protègent l'individu du changement, c'est des stratégies de survie.
5. La prison non seulement permet aux détenus d'importer les structures de comportement qui leur sont propres: elle favorise et renforce ces mêmes structures, dans le but de minimiser les problèmes de leur prise en charge par l'institution.

Ce serait donc l'effet d'interaction entre la prison et le détenu qui détermine à la fois l'uniformisation et la conservation des comportements. Cette interaction définit un lieu d'équilibre social, où les intérêts des détenus rejoignent les intérêts de l'institution. Zamble et Porporino vont jusqu'à affirmer que «prisons policiées have been shaped historically by inmate behavior rather than the reverse» (p. 88). Ils se situent ainsi en contradiction avec certains aspects de la théorie de Foucault: loin d'être l'instrument d'une stratégie globale de discipline et de normalisation, la prison ne fait que conserver des structures déviantes¹². Sous un autre aspect, ils la rejoignent, dans la mesure où cette recherche confirme au niveau psychosocial ce que d'autres auteurs¹³ ont observé au niveau macrosocial, à savoir que l'institution pénitentiaire porte en soi les raisons de son échec au même titre que l'acte «criminel» contient les éléments de sa reproduction.

Est-il envisageable de «dérégler» ce mécanisme, qui semble constituer un élément essentiel de l'organisation pénitentiaire? Les auteurs répondent par l'affirmative et proposent une stratégie de changement axée sur l'apprentissage de compétences spécifiques (c'est-à-dire reliées directement à la solution de problèmes concrets) plus efficaces et pouvant être transférés plus facilement de la prison à la vie en liberté.

3. COMMENTAIRES

L'approche de Zamble et Porporino, dont je n'ai fait qu'esquisser ici les mouvements les plus importants, présente beaucoup d'aspects intéressants qu'il vaut la peine d'approfondir. Je me limiterai ici à quelques remarques critiques sur deux aspects particulièrement importants:

1. l'uniformité présumée de l'expérience de la prison, et
2. la possibilité de modifier l'interaction entre prison et détenu.

1. Ce qui m'a frappé en premier lieu est une sorte de contradiction (qui n'en est pas forcément une) entre le statut théorique attribué à la réaction des détenus et le peu de poids attribué à la différenciation de cette réaction. L'importance de la réaction des détenus au monde carcéral contraste singulièrement avec le manque de diversité reproduit par les données recueillies et par l'analyse. Si le détenu est présent en tant que faisant partie d'une catégorie sociale, il semble s'effacer en tant qu'individu. Les auteurs se tirent d'affaire en suggérant que ce soit le fait d'avoir commis un délit qui efface toute différence dans le mode de vie et de penser des personnes interrogées. L'uniformité des réponses obtenues pouvant alors être interprétée comme le reflet d'un seul et unique moule «criminogène» ou, ajouterions-nous, d'une sélection opérée au détriment d'une même couche sociale.

Ceci ne peut être qu'une partie de l'explication. Il me paraît important de souligner tout d'abord que le comportement de l'individu en société présente à la fois les deux aspects: s'il participe d'un côté de rôles sociaux et de routines, s'il répond à des attentes définies au niveau sociétal, il se démarque de cette uniformité par sa façon spécifique de «vivre» et de construire son identité¹⁴. L'individu est à la fois unique et interchangeable¹⁵, selon le point de vue que l'on assume, selon le cadre conceptuel et théorique dans lequel il est placé. Si donc une recherche n'arrive pas à reproduire la diversité des comportements observés, c'est que les instruments ne sont pas assez sensibles, ou alors que l'interprétation, voire les catégories qu'elle utilise, ne sont pas assez différenciées.

Commençons par cette deuxième possibilité. Comme nous venons de le voir, il y aurait, d'après Zamble et Porporino, un transfert de mode de vie et de mode de penser de l'extérieur vers la prison: l'uniformité qui se retrouve à l'intérieur de la prison étant en partie le reflet de ce qui se passe à l'extérieur. Il y aurait une autre possibilité d'interpréter les mêmes données. Vu que la description de la vie à l'extérieur de la prison a été collectée de

façon rétrospective (c'est-à-dire après l'incarcération), n'y aurait-il pas projection de l'uniformité de l'intérieur vers l'extérieur? Ne serait-il pas pensable que le discours des détenus tende à gommer les différences entre dedans et dehors, pour mieux supporter leur condition de détenu? A l'interaction entre conditions d'emprisonnement et détenus se superposerait une interaction entre dedans et dehors: si d'un côté le détenu importe son mode de penser en prison, il y aurait un mouvement inverse consistant à adapter rétrospectivement le mode de vie à l'extérieur à celui de l'intérieur de la prison. Une hypothèse qu'il vaudrait la peine de vérifier, voire d'approfondir.

D'autre part, la diversité n'est pas tellement le résultat d'une distribution différentielle d'événements ou de problèmes, mais plutôt de la diversité de leurs significations, par les différences des cadres d'interprétation utilisés par tout un chacun. Ce dont il est difficile de tenir compte lorsque on se base sur une approche théorique (la «coping theory») qui présuppose l'existence d'une solution adéquate à n'importe quel problème. Or, même dans la vie en liberté, il n'y a pas de solution qui ne comporte que des bénéfices et pas d'effets secondaires. Ceci est d'autant plus vrai dans un contexte institutionnel, dans lequel d'éventuelles solutions adéquates sont rendues impossibles¹⁶. Si on part de l'idée qu'il n'y a pas de solution *a priori* adéquate à des situations *a priori* problématiques, on peut se demander si la théorie du «coping» constitue une approche suffisamment différenciée pour rendre compte de la complexité du problème.

A ceci vient s'ajouter une remarque d'ordre méthodologique. D'après mon opinion, le manque de diversité est le résultat non d'une application non pertinente de méthodes de recherche, mais du choix méthodologique lui-même. L'approche quantitative a tendance à mettre entre parenthèses les différences, soit parce que les indicateurs qu'elle utilise sont réducteurs d'information, soit parce que l'analyse qui en résulte tend à privilégier des tendances centrales dans la distribution des valeurs, plutôt que les variances. Pour des raisons d'économie de la recherche, seuls les aspects les plus fréquents sont accessibles à une analyse plus poussée. Ce qui suggère des regroupements, des uniformisations, des découpages faits au détriment des valeurs dont les fréquences n'atteignent pas un certain seuil.

2. J'en viens maintenant aux **conséquences politiques** de l'analyse de Zamble et Porporino. Leur critique de la prison s'adresse principalement au rôle passif qu'elle assume face aux détenus, en visant leur corps plutôt que leur esprit. Plus particulièrement, la prison favorise le statu quo, parce

qu'elle «congèle» les dispositions et le mode de vie des détenus, parce qu'elle ne profite pas de l'ouverture au changement qui se présente dans la période suivant immédiatement l'incarcération, parce qu'elle s'oriente plutôt à des exigences bureaucratiques qu'à des connaissances validées par la recherche. A la suite de cette critique, les auteurs préconisent que la prison renverse ces priorités, en privilégiant le changement de la façon de penser des détenus et une meilleure intégration des résultats de l'analyse criminologique dans la pratique pénitentiaire.

Bien que ces conclusions soient tout à fait cohérentes avec les résultats obtenus, je ne peux m'empêcher de regretter qu'une analyse aussi stimulante et novatrice que celle de Zamble et Porporino débouche sur des solutions somme toute assez traditionnelles. Parler seulement de la nécessité de changer le mode de penser du détenu signifie oublier le processus interactif inhérent à l'effet de l'emprisonnement, mis en valeur par ces mêmes auteurs. Il aurait été plus logique de définir une stratégie de réforme qui soit à même d'inverser le sens de l'interaction par une modification des deux composantes: les détenus et la situation de l'emprisonnement¹⁷. Ce n'est d'après moi qu'à ce prix qu'il est possible d'envisager un passage de la dynamique du maintien du statu quo à la dynamique du changement. Encore faudrait-il savoir si la prison, en tant qu'institution, supporterait un tel renversement de perspective.

Sans vouloir entrer ici dans un débat sur les facteurs du changement en milieu institutionnel, il me semble que le nœud de la question se situe au niveau des rapports entre les détenus et le personnel. C'est là que se négocient soit les changements soit le statu quo. S'il est vrai que, comme l'affirment Zamble et Porporino, la prison telle qu'elle est aujourd'hui a été façonnée par les modèles de comportement importés par les détenus, il faudrait analyser aussi dans quelle mesure cette situation convient aussi au staff. Ce qui signifie que l'analyse devrait passer du niveau interactif au niveau interactionniste, à l'observation directe des interactions et des conflits s'établissant quotidiennement entre les deux parties en présence. Si d'un côté les personnes détenues en établissement pénitentiaire ont la possibilité de modeler celui-ci à la mesure de leurs habitudes, le personnel peut par son attitude modifier, manipuler, bloquer n'importe quelle velléité de réforme venant d'en haut. Ceci parce que le statut du personnel est historiquement lié à son pouvoir discrétionnaire sur le détenu. Si par exemple les programmes de traitement préconisés par Zamble et Porporino s'insèrent dans les structures de pouvoir existantes, si le personnel utilise ces programmes comme privilèges pouvant être attribués et enlevés

comme des jouets à des enfants, alors cette stratégie n'aura que peu de chances d'aboutir. Il pourrait en être autrement, si les programmes de traitement servaient de point de départ pour changer les relations entre personnel et détenus¹⁸.

Ces quelques remarques sont moins des critiques que des indications pouvant servir à développer plus loin les idées exprimées dans le livre de Zamble et Porporino: un livre qui mérite, par le sérieux de sa démarche, d'être lu et discuté, même dans les milieux un peu blasés de la criminologie européenne.

Claudio Besozzi

Notes

¹ Ce calme est naturellement relatif. Pendant les années 80, il y a eu au Canada une mise en question radicale du «Nothing works» (cf. Ross et Gendreau, 1980; Ross and Fabiano, 1985) et, par conséquent, un revival de l'approche réhabilitative, visant à «changer» les détenus par des programmes appropriés. Au milieu des années 80, il y a également eu une controverse sur les effets de l'emprisonnement de longue durée, à la suite de la publication d'un numéro spécial de la *Revue canadienne de criminologie* (RCC, octobre 1984; 1985, No 1, 2, 3 et 4): débat portant aussi bien sur le rôle des sciences empiriques que sur l'évaluation morale et idéologique de l'emprisonnement.

² La surpopulation, la privatisation, la gestion d'un taux élevé d'étrangers, de toxicomanes, etc.

³ «This sense of being simultaneously necessary and also destined to a degree of futility is what I will term the tragic quality of punishment» (D. Garland, *Punishment and Modern Society*, Oxford, 1990, p. 80). Ceci n'est pas sans rappeler la thèse classique de Foucault (que Garland conteste par ailleurs) qui voit dans l'échec de la prison la raison principale de sa survie.

⁴ Cf. à ce propos les remarques de S. Cohen et L. Taylor (1981, p. 157) à propos de Goffmann: «... many of the best known studies of institutions have confined themselves to treating the inmates as group who could be understood almost entirely in terms of their common experience as members of an institution... Goffman and others are so impressed with the degree of mortification of the self which is said to occur at the moment of the entry to an institution that they tend to assume the pre-institutional self loses its importance...).

⁵ L'échantillon comprenait 133 détenus en provenance de 9 établissements, et était stratifié d'après la durée de la peine. Chaque détenu était interviewé trois fois, sur une durée d'une à une année et demie.

⁶ Il me paraît important de signaler en passant que Cohen et Taylor (1981), dans leur étude sur les effets de l'emprisonnement de longue durée, arrivent à des conclusions semblables: plus que la détérioration en tant que telle, c'est la peur de la détérioration qui est présente chez les détenus (cf. pp. 207 et suiv.). Autrement, peu de changements sont décelables; changements qui sont semblables à ceux provoqués par d'autres situations dans la vie en liberté.

⁷ Je parle d'interactif plutôt que d'interactionniste, pour distinguer les deux contextes (celui de l'analyse et celui de la stratégie de recherche) dans lequel le mot d'interaction peut être utilisé. Dans l'ouvrage de Zamble et Porporino, il s'agit en fait d'une stratégie de recherche tout à fait traditionnelle, prenant au sérieux au niveau de l'analyse le pouvoir explicatif des effets d'interaction non seulement entre les variables explicatives mais aussi entre situation et acteur.

⁸ Cette démarche n'est pas sans rappeler celle de H. Toch (*Living in Prison. The Ecology of Survival*, New York, 1977), tout au moins en ce qui concerne la conceptualisation du problème.

⁹ Cette ambiguïté entre uniformité et différenciation est mentionnée aussi dans d'autres ouvrages. Cf. par exemple Montandon et Crettaz, 1981: «Rien ne serait plus faux que de penser que les détenus ont des personnalités qui se ressemblent ou que dans les différentes catégories de délinquants, on peut trouver les mêmes types d'expériences qui, tout en étant vécues différemment, sont des variations sur les mêmes thèmes» (p. 177).

¹⁰ En ce qui concerne les causes de ces troubles, Zamble et Porporino sont très prudents. S'ils constatent un certain niveau de «emotional disturbances» (tendances dépressives, niveau relativement élevé d'anxiété), ils se demandent dans quelle mesure celles-ci ont été induites par l'incarcération ou étaient déjà présentes auparavant.

¹¹ Cette hypothèse contredit donc la théorie de Foucault, selon laquelle la prison moderne a comme objectif de modeler, de discipliner non le corps, mais les esprits. Cette théorie se trouve toutefois confirmée, comme nous le verrons par la suite, par la politique pénitentiaire préconisée par les auteurs...

¹² Des indications allant dans ce sens se trouvent par exemple dans la critique de D. Garland (1990) à la théorie de Foucault, avec référence à plusieurs ouvrages historiques (Hacking, 1986; Brien, 1982; J.B.Jacobs, 1983), et aussi aux thèses durkheimiennes: «... a crucial element in the process is always the subjective orientation of the person concerned which may embrace the imposed role or may instead resist it» (Garland, p. 172).

¹³ Entre autres, Foucault, *Surveiller et punir*, 1975. J'ai moi-même analysé cette hypothèse, en tant que prolongement de la théorie durkheimienne, selon laquelle la criminalité est normale (C. Besozzi, *Die Logik der Kontinuität: Anmerkungen zu einer Soziologie des Strafens*, Bern, 1992).

¹⁴ Cf. à ce propos la brillante analyse de Stanley Cohen, *Escape attempts*, Harmondsworth, 1976.

¹⁵ Il s'agit ici à la fois d'un problème philosophique et d'un problème épistémologique. En tant que problème philosophique, il est au centre de la réflexion existentialiste (Heidegger, Sartre) et phénoménologique (Husserl). En tant que problème épistémologique, il constitue la toile de fond de tout débat sur la possibilité d'une science positive du comportement humain. Cf. sur les deux points D. Carr, *Time, Narrative and History*, Bloomington, 1986, et plus particulièrement le chap. «The Self and the Coherence of Life», p. 73 s.

¹⁶ C'est une difficulté qui est perçue par les auteurs eux-mêmes et qui les amène à poser quelques points d'interrogation quant à la pertinence de l'approche choisie.

¹⁷ Ceci se concrétise par l'utilisation d'expressions telles que «la plupart des détenus», «la majorité parmi eux», etc.

¹⁸ Cf. à ce propos l'excellent article de K. McDermott et R. D. King, *Mind Games. Where the action is in prison*, Brit. J. Criminol., 1988, 28, 3: 357-375.

La recherche de Zamble et Porporino, ainsi que d'autres recherches effectuées au Canada sur les facteurs qui déterminent la réussite de programmes de traitement (Cf. en particulier Ross et Gendreau, 1980; Ross et Fabiano, 1985) ont abouti à la mise en place de programmes basés sur l'apprentissage de savoir-faire cognitifs («living-skills programs»). D'après les premières évaluations (Robinson et al., 1991), il semble que ces programmes, appliqués de façon ciblée sur des groupes de détenus qui en ont effectivement besoin, aient réussi à diminuer sensiblement le taux de récidive.

Bibliographie

Besozzi Claudio, *Die Logik der Kontinuität: Anmerkungen zu einer Soziologie des Strafens*, Bern, 1992.

Carr David, *Time, Narrative and History*, Bloomington, 1986.

Cohen Stanley, Taylor Laurie, *Psychological Survival*, 2nd edition, Harmondsworth, 1981.

Cohen Stanley, *Escape Attempts. The Theory and Practice of Resistance to Everyday Life*, Harmondsworth, 1976.

Garland David, *Punishment and Modern Society*, Oxford, 1990.

Fabiano E., Robinson D., Porporino F., *Preliminary Assessment of the Cognitive Skill Training Program: A Component of Living Skills Programming*, Ottawa, Correctional Service of Canada, 1990.

Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Paris, 1974.

Hacking I., «Making Up People», in: T.C. Heller et al. (eds.), *Reconstructing Individualism*, Stanford, 1986.

Jacobs J.B., *New Perspectives on Prisons and Imprisonment*, Ithaca, 1983.

McDermott K., King R.D., *Mind Games. Where the action is in prison*, Brit. J. Criminol., 1988, 28, 3, 357-375.

Montandon C., Crettaz B., *Paroles de gardiens, paroles de détenus. Bruits et silences de l'enfermement*, Genève, Médecine et Hygiène, 1981.

O'Brien P., *The Promise of Punishment: Prisons in Ninetenth Century France*, Princeton, 1982.

Ross R.R., Fabiano E., *Time to Think: A Cognitive Model of Delinquency Prevention and Offender Rehabilitation*, Johnson City, Institute of Social Sciences and Arts, 1985.

Ross R.R., Gendreau P., *Effective Correctional Treatment*, Toronto, Butterworths, 1980.

Ross R.R., Fabiano E., *Time to Think: A Cognitive Model of Delinquency Prevention and Offender Rehabilitation*, Johnson City, Institute of Social Sciences and Art, 1985.

Toch Hans, Living in Prison, *The Ecology of Survival*, New York, 1977.

André Kuhn

Punitivité politique criminelle et surpeuplement carcéral

Editions Paul Haupt, Berne, 1993, 199 pages.

Voici un livre court, argumenté et qui bouleverse bien des idées reçues sur un sujet prioritaire: la croissance incontrôlable des populations incarcérées dans bon nombre des pays occidentaux. Questionner les idées reçues est une des raisons d'être de la recherche en sciences sociales; arriver à démontrer que certaines politiques guidées par de bonnes intentions peuvent aboutir à des résultats non souhaités si ce n'est catastrophiques (les fameux effets pervers de Raymond Boudon¹) est une satisfaction pour le chercheur. Or, il en est ainsi de la plupart des politiques criminelles menées dans nombre des Etats membres du Conseil de l'Europe, caractérisées par un double mouvement de durcissement des peines pour certains délits et de lutte contre les courtes durées de détention.

André Kuhn conduit sa démonstration selon trois lignes de force:

1. La croissance des stocks entraînant une surpopulation carcérale est due à l'augmentation de la longueur des durées de détention et non à celle des flux (entrant en prison), donc à une augmentation de la longueur des peines prononcées (punitivité objective).

2. Le public n'est pas aussi punitif qu'on le croit généralement et, quelles qu'en soient les raisons, sa punitivité (punitivité subjective) n'a pas tendance à croître et ne semble pas dépendre des victimisations subies ou de la peur du crime mais de la vision du monde (Weltanschauung). En tout état de cause, une punitivité élevée est plutôt associée à une bonne satisfaction envers les institutions répressives. Il en résulte qu'une augmentation de la sévérité des peines a peu de chances d'influer sur le niveau général de satisfaction du public.

3. Des mesures telles que l'extension du sursis simple ou la suppression des courtes peines de prison risquent bien d'aboutir à une augmentation de la sévérité des peines prononcées, donc à une surcharge supplémentaire du système pénitentiaire.

Voyons plus en détail chacune de ces lignes de force. La première, «le poids des longues peines sur la population incarcérée», est aisément démontrable et peu discutable, bien que les implications du phénomène de

l'augmentation de la durée des peines n'ait pas encore vraiment reçu sa traduction en termes de politiques pénales. En particulier, et l'auteur en parle de façon tout à fait pertinente, les vertus supposées de la neutralisation, bien que démenties par la recherche, continuent encore d'orienter les politiques pénales. Il s'agit dès lors d'un des défis les plus redoutables qui se posent maintenant aux pays qui ne réussiraient pas à contenir leur inflation carcérale de façon stable, en particulier dans le cadre d'un contexte international «guerre à la drogue». L'exemple suisse de la révision de la Loi fédérale de 1975 sur les stupéfiants, responsable selon André Kuhn de 89% de l'accroissement de la sévérité des peines entre 1974 et 1984, pourrait bien être étendu à d'autres pays, notamment la France.

En ce qui concerne la punitivité subjective, la démonstration est plus difficile. L'auteur y arrive assez bien pour la Suisse car il dispose pour cela de données quantitatives d'effectif suffisant pour être travaillées. Il manque toutefois de données qui lui permettrait d'affiner son résultat le plus clair, à savoir que la punitivité a beaucoup plus à voir avec le contexte culturel et les orientations idéologiques qu'avec le sexe, le statut social ou même l'âge, qui joue un rôle très certainement, mais parce que cette variable est liée, comme l'a montré S. Roché², aux réseaux de socialité et aux activités extérieures; et surtout le niveau d'études. En particulier, je ne suis pas convaincue par le raisonnement sur la relation entre l'inconsistance du statut et la punitivité, qui me paraît ne pas tenir compte du fait qu'un niveau élevé de formation peut très bien être associé à un faible revenu lorsqu'il s'agit de personnes en fin d'études universitaires ou en début de carrière. Dans un tel cas, c'est le niveau de formation qui joue et non l'inconsistance du statut. Ceci qui d'ailleurs est cohérent avec les résultats de l'auteur, qui a constaté que ce type d'inconsistance est liée avec un faible niveau de punitivité.

C'est en ce qui concerne les effets pervers de certaines mesures destinées à lutter contre les courtes peines que la thèse d'André Kuhn est la plus novatrice et, pourrait-on dire, provocante. Ici, l'auteur analyse les statistiques pénales suisses après la révision du Code pénal suisse déplaçant la limite supérieure du sursis simple de douze à dix-huit mois: il n'y a pas eu d'augmentation de la proportion des peines assorties du sursis par rapport au total des peines privatives de liberté, mais une augmentation des peines supérieures à un an. L'auteur en tire la conclusion que l'élargissement du sursis n'a fait que banaliser les peines de plus d'un an. Pour l'abolition des courtes peines, l'auteur se sert d'observations effectuées en RFA, Autriche, Portugal, ...: elle conduit à une augmentation du barème, sans avoir d'effet

sur la surpopulation. Par ailleurs, il est difficile de démontrer que les courtes peines ont un effet bénéfique ou nocif sur les individus et, en particulier, sur la récidive qui, selon la plupart des études évaluatives, dépend davantage des antécédents judiciaires que d'autres variables. La lutte contre les courtes peines est donc une question morale et non scientifique.

L'auteur en tire une conclusion qui se rapproche d'une tendance de politique criminelle actuellement en expansion dans les pays d'influence anglo-saxonne: mieux vaut un mouvement d'augmentation des courtes peines de prison, accompagnées d'une lutte contre les longues peines, par la facilitation des libérations conditionnelles par exemple, que de continuer les politiques actuelles de disjonction entre peines neutralisatrices et peines seulement restrictives de liberté. Le public en serait plus satisfait, car il verrait mieux l'action judiciaire, et la population des prisons en diminuerait.

Certes, on manque pour l'instant de la contre-épreuve. On ne dispose guère que des statistiques du Conseil de l'Europe qui montrent que des flux élevés d'entrée en prison peuvent s'accommoder de peines plus courtes³. Mais le mouvement d'allongement des durées de peines est général, y compris dans des pays qui correspondent au modèle des flux élevés-peines courtes comme les Pays-Bas. Et on peut aussi penser que la lutte contre la détention provisoire et les courtes peines peut s'accompagner d'une diminution de l'échelle générale des peines, comme cela s'est produit en RFA. Il s'agit bien aussi comme le souligne l'auteur, d'une affaire de mentalités et de pratiques des juges qui ne peut se traiter qu'au cas par cas et pays par pays, comme le montre aussi l'exemple du Royaume-Uni qui, malgré une politique affichée, n'a jamais pu faire baisser les effectifs des personnes incarcérées que par le biais de grâces collectives.

Que l'on soit juriste, criminologue ou politique, je crois qu'il faut lire cet ouvrage qui, s'il n'apporte pas vraiment de réponses, a le mérite de poser les bonnes questions.

Claude Faugeron

Notes

¹ Boudon Raymond, *Effet pervers et ordre social*, PUF, Paris, 1977.

² Roché S., *Le sentiment d'insécurité*, PUF, Paris, 1993.

³ Tournier Pierre, «Statistiques sur les populations carcérales dans les Etats membres du Conseil de l'Europe», *Bulletin d'information pénitentiaire*, 1985, 6, pp. 19-28.

Christian Schwarzenegger

Die Einstellungen der Bevölkerung zur Kriminalität und Verbrechenskontrolle. Ergebnisse einer repräsentativen Befragung der Zürcher Kantonsbevölkerung im internationalen Vergleich

Kriminologische Forschungsberichte aus dem Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht, Band 55, Freiburg i. Br., 1992, XIV, 409 Seiten.

Die theoretisch fundierte, empirisch reichhaltige und übersichtlich strukturierte Untersuchung von Christian Schwarzenegger über die Wahrnehmung von Kriminalität und Rechtssystem in der Bevölkerung des Kantons Zürich bildet einen willkommenen Beitrag sowohl zur internationalen Diskussion wie auch zum bestehenden Wissensstand über die Situation in der Schweiz.

Die zentrale Fragestellung der Studie lautet: Was bewirken die verschiedenartigen Erfahrungen mit Kriminalität und Verbrechenskontrolle bei der Bevölkerung? Wie nehmen Gesellschaftsmitglieder Informationen darüber wahr, und wie reagieren sie auf solche Erfahrungen und Wahrnehmungen? Bei der Analyse dieser Fragen konzentriert sich Schwarzenegger auf sechs Kernbereiche von Einstellungen zu Kriminalität und Verbrechenskontrolle: die Verbrechensfurcht, die subjektive Opferprognose, das individuelle Schutzverhalten, die Einschätzung der Kriminalitätsentwicklung, die Einstellungen gegenüber den Organen der Verbrechenskontrolle sowie die Bedeutung und Bewertung der verschiedenen Strafsanktionen.

Die repräsentative schriftliche Befragung von rund 1400 Personen im Kanton Zürich basiert auf einem Fragebogen, welcher auch in Baden-Württemberg, Texas und Baranya (Ungarn) eingesetzt wurde und damit direkte internationale Vergleiche erlaubt.

In den ersten beiden Kapiteln der Untersuchung beschreibt Schwarzenegger zunächst die methodischen Grundlagen der Untersuchung. Zudem wird ein übergreifender theoretischer Rahmen entwickelt, der die Arbeit in lern- und dissonanztheoretischen Ansätzen verankert.

Der empirische Teil der Studie wird mit der Darstellung und Diskussion der Ergebnisse zu den Determinanten der Verbrechensfurcht eingeleitet. Dank einer systematischen Einarbeitung des bestehenden Wissensstandes wird deutlich erkennbar, wo die Studie bereits gefundene Zusammenhänge bestätigt und wo Differenzen bestehen. Besonders erwähnenswert ist hierbei, dass Schwarzenegger im Gegensatz zur orthodoxen Lehrmeinung innerhalb der Kriminalitätsangstforschung zum Schluss kommt, dass der Konsum von Kriminalitätsnachrichten an Fernsehen und Radio einen starken und konsistenten Effekt auf das Ausmass an Kriminalitätsangst habe.

In Kapitel 4 prüft Schwarzenegger, ob das Ausmass der Kriminalitätsangst Auswirkungen auf verschiedene Formen von Vermeidungsverhalten habe. Er kommt zum Schluss, dass insgesamt nur geringe Auswirkungen der Verbrechensfurcht auf Ausgehverhalten, Transportmittelwahl oder Sicherheitsvorkehrungen nachgewiesen werden können, ein Befund, der recht deutlich den Ergebnissen der Opferbefragung von Killias widerspricht.

Auch in den Untersuchungen zur Beurteilung der Kriminalitätsentwicklung und der Sicherheit der Wohngegend werden systematisch Quervergleiche zum internationalen Forschungsstand angestellt. So bestätigt die Zürcher Befragung erneut den Umstand, dass in Befragungen regelmässig der soziale Nahbereich hinsichtlich der Entwicklung der Kriminalität besser eingeschätzt wird als der Fernbereich. Insgesamt wurde von der Mehrzahl der Befragten vermutet, dass das Kriminalitätsproblem in der Schweiz schlimmer geworden sei, obwohl den einschlägigen Kriminalstatistiken zum Zeitpunkt der Befragung keine Hinweise in diese Richtung entnommen werden konnten. Mittels multivariater Prüfverfahren kommt Schwarzenegger zum Schluss, dass neben anderen Faktoren der intensive Konsum von Kriminalitätsnachrichten mit dieser Einstellungskomponente in einem Zusammenhang steht.

Neben der Diskussion von Einstellungen zur Kriminalität im eigentlichen Sinne räumt Schwarzenegger dem Bereich der Wahrnehmung und Einschätzung der Organe der Verbrechenskontrolle (Polizei, Gerichte, Gefängnisse) sowie der Punitivität der Bevölkerung einen angemessenen Platz ein. Unter den identifizierten Ursachen für unterschiedliche Einstellungen findet Schwarzenegger interessante Zusammenhänge mit der Punitivität der Befragten. Allerdings kann mit den verwendeten Modellen nur ein geringer Teil der Einstellungsunterschiede erklärt werden. Der in diesem Teil des Buches vereinzelt angesprochene Komplex von hoher

Punitivität, autoritären Einstellungen, politischer Entfremdung und der Wahrnehmung der Kriminalität hätte meines Erachtens tiefer untersucht werden können.

Abschliessend wendet sich Schwarzenegger den Einstellungen zu den Strafzwecken und zur Todesstrafe zu. Die grosse Bedeutung, welche die Befragten dem Strafzweck der Resozialisierung einräumen steht hierbei in einem gewissen Widerspruch zur überraschend verbreiteten Befürwortung der Todesstrafe für gravierende Delikte.

Neben den inhaltlichen Qualitäten von Schwarzeneggers Arbeit ist besonders die stringente und übersichtliche Konzeptualisierung, welche durch gut lesbare Tabellen und Graphiken, eine Zusammenfassung sowie Stichwort- und Namensverzeichnis unterstützt wird, hervorzuheben.

Manuel Eisner